15 AVRIL 2021

Dossier de presse





Lancement 1ère unité mobile de télésanté au travail (Avril 2021)



Labellisation « Maison Sport-Santé » (Mars 2021)



Lancement de la plateforme SEMAPHORE pour le maintien en emploi (Septembre 2020)









Un Service de Santé au Travail à la pointe de l'innovation

SST 24, des engagements forts

Le Service de Santé au Travail de Dordogne est un service innovant.

Son président Philippe FRANCOIS, ses co-directeurs, Laurent EECKE et Alain THIBAL-MAZIAT ont su impulser une dynamique d'accompagnement, dans la prévention, la santé et le bien-être au travail des 8.600 entreprises et des 66.000 salariés qu'ils suivent avec leurs équipes sur le département.

En fin d'année 2020, les deux Services de Santé au Travail de Dordogne (le SIST Périgueux-Sarlat-Nontron et le SISTB) se sont regroupés pour apporter plus de serplus vices aux adhérents. de compétences pour la sécurité et la santé de leurs salariés, plus de proximité et plus d'efficacité avec un interlocuteur unique.

C'est ainsi que Philippe FRANCOIS a pris contact avec le cabinet de Laurent PIETRASZEWSKI, Secrétaire d'Etat chargé de la Santé au Travail afin de lui proposer de venir à la rencontre du service de santé au travail de Dordogne et de ses équipes, ce jeudi 15 avril 2021.

A l'occasion de cette visite, le Conseil d'Administration du SST24 et les salariés du service ont abordé les sujets suivants : la vaccination, le télétravail et la pandémie, la promotion de l'activité physique en entreprise. Un point particulier a été fait sur la télésanté au travail. Il a été proposé au ministre d'assister à la toute première téléconsultation en unité mobile dédiée. Une innovation technologique au plus près des entreprises. Le SST24 étant le premier Service de Santé au Travail de France à s'équiper d'une unité mobile de ce type.

Le Service de Santé au Travail Dordogne a réalisé, en 2020, avec ses équipes de professionnels en santé au travail près de 40.000 actions de prévention et visites médicales en entreprise ou dans l'un de ses 50 sites d'accueil.

Dans le contexte si particulier de crise sanitaire liée à la COVID-19, le SST24 a été aux côtés des entreprises et de leur salariés dans la mise en œuvre des mesures de prévention de l'épidémie, par la facilitation de l'accès au poste de travail, en toute sécurité, par le déploiement du dépistage en entreprise et par les conseils délivrés en entreprise. Il a apporté l'expertise de ses équipes (18 médecins du travail, 14 infirmiers en santé au travail, 9 IPRP/intervenants en prévention des risques professionnels, 5 assistants techniques en santé au travail, 18 secrétaires médicales). Il participe depuis quelques semaines à la campagne de vaccination des salariés et chefs d'entreprise volontaires. Certains des professionnels de santé se sont mis aussi au service des centres de vaccinations organisés dans le département.

Le SST24 compte avec le personnel administratif **75 collaborateurs**.

Le SST24 est membre du réseau Présanse, l'organisme représentatif qui regroupe 240 services de santé au travail, couvrant tout le territoire national.

Philippe FRANCOIS est membre du conseil d'administration de Présanse France.





Un Service de Santé au Travail à la pointe de l'innovation

Le SST 24 ouvre la voie

Le Service de Santé au Travail Dordogne est le 1^{er} Service de Santé au Travail de France à s'équiper d'une unité mobile dédiée de télésanté au travail. Il s'agit d'un camion connecté pour permettre les visites médicales à distance des salariés.

Dans l'unité mobile de télésanté prennent place physiquement deux personnes qui vont accueillir le salarié: un assistant chauffeur qui conduit le camion, reçoit le salarié, pratique les examens complémentaires (audition et vision) et une infirmière en santé au travail qui est «la main du médecin» à distance. A l'aide des outils connectés : stéthoscope cardiaque et pulmonaire, otoscope (pour visualiser le conduit auditif et le tympan) et smartphone, elle accompagne en visio, le médecin du travail connecté à l'application dans l'un des centres du Service de Santé au Travail, pour l'examen médical à distance. Elle répond aux demandes du médecin et peut produire, si nécessaire, des photos pour approfondir l'examen.

L'application de télésanté séest curisée et l'examen reste confidentiel. Le secret médical est respecté. Le salarié signe une feuille de consentement pour la téléconsultation. Le médecin du travail s'identifie avec sa Carte Professionnelle de Santé/CPS. Le médecin du travail remettra une attestation de suivi ou un avis d'aptitude qui sera transmis au salarié, à posteriori, par courrier électronique. S'il le juge nécessaire en fonction de l'examen clinique, il délivrera un courrier destiné à son médecin traitant.

C'est la société HOPImedical (dans le Bas-Rhin) qui a développé le logiciel de téléconsultation au SST24 pour une intégration sur mesure au sein de la première unité mobile dédiée de téléconsultation en santé au travail.





Un Service de Santé au Travail à la pointe de l'innovation



Autre innovation le Service de Santé au Travail vient d'être labellisé Maison Sport-Santé par le ministère chargé des Sports et le ministère des

Solidarités et de la Santé.

Le SST 24 ouvre la voie en France, car il s'agit du premier Service de Santé au Travail ainsi reconnu parmi les 150 structures nouvellement labellisées «Maisons Sport-Santé».

Tout a commencé en 2019, le Service de Santé au Travail signait alors avec

l'Institut des Rencontres de la Forme/IRFO, une convention de partenariat pour impulser la pratique de l'activité physique au sein des entreprises. Quelques mois plus tard, il mettait en pratique cette signature en organisant les premières rencontres du sport et de la forme en entreprise, permettant aux chefs d'entreprises et à leurs salariés de rencontrer des animateurs et coach sportifs, des spécialistes du bien-être, des sportifs de haut niveau pour trouver des solutions d'accompagnement, des pratiques, permettant de développer la forme et le sport au travail.

En juillet 2020 le SST 24 candidatait à un appel à projet.

Il entend aujourd'hui poursuivre dans cette voie avec le PEPS24/Prescription d'Exercice Physique Pour la Santé Dordogne, en cohérence avec la récente disposition législative proposant une extension du sport sur ordonnance aux malades chroniques (hypertension, obésité, asthme...). Rappelons que les médecins du travail peuvent prescrire de l'activité physique adaptée.

La promotion de l'activité physique est un levier de prévention primaire mais aussi un facteur de préservation de l'aptitude du salarié à son poste de travail. La volonté du SST 24 est d'aider, avec les acteurs départementaux du sport, les entreprises et leurs salariés à s'approprier des temps dédiés à la forme et à l'activité physique qui ont de réels bénéfices : qualité du travail, diminution de l'absentéisme, augmentation de la motivation, cohésion sociale favorisée, lutte contre l'épuisement professionnel...

Semaphore, le 24 septembre 2020, le Service de Santé au Travail participait aux Rencontres Santé Travail organisées, avec le réseau Présanse France, sur l'ensemble du territoire national.

Le thème retenu : le maintien en emploi, un sujet d'actualité au cœur des préoccupations de notre société. Le maintien en



Semaphore
Toutes nos experises pour conciler travall et sance

emploi est un enjeu dans le monde du travail d'aujourd'hui. Vieillissement, maladie chronique, incident de santé, accident de la vie ou du travail, maladie professionnelle, handicap sont autant de situations qui peuvent impacter la capacité à tenir son emploi en raison de son état de santé.

Le maintien en emploi fait partie de nos engagements pour la santé au travail. Il regroupe, nombre de nos missions d'accompagnement, permettant aux salariés de rester en emploi, c'est à dire de conserver une activité professionnelle. Il peut s'agir de détecter les signes avant-coureurs de risques de désinsertion professionnelle, notamment d'identifier des salariés en arrêt de longue maladie, de mettre en place des plans de retour au travail, de proposer des aménagements de postes ou de temps de travail ou même des réorientations grâce à des formations adaptées à la situation du salarié. Le maintien en emploi est possible grâce au suivi individuel qu'effectuent les Services de Santé au Travail tout au long de la vie professionnelle du salarié. A l'occasion de cette journée le SST24 a présenté le nouvel outil SEMAPHORE, une plateforme partenariale d'information et de sensibilisation sur

ployeurs périgourdins. C'est un outil de primo-accueil qui permet de faciliter leurs différentes démarches, en les orientant vers le bon interlocuteur.

le maintien en emploi pour tous les em-

La plateforme est joignable par internet : www.reseau-semaphore.fr

Un Service de Santé au Travail à la pointe de l'innovation

Nos prochains événements

SERVICE SANTÉ TRAVAIL

INVITATION de votre SST 24

Ateliers de prévention, tests, stands

DU 17 AU 21 MAI 2021

DORDOGNE

MARDI 18 MAI Journée nationale sécurité routière au travail, 9h/12h-13h30/16h30, Théâtre Périgueux Ateliers de prévention, stands, tests

Le risque routier professionnel représente la 1ère cause de mortalité au tra-

vail. Le SST 24 organise, en partenariat avec la mission Sécurité Routière de la Préfecture de la Dordogne et la MACIF, une journée pour évoquer le risque routier professionnel. Différents ateliers sont proposés.

Places limitées (6 personnes par atelier, dans le respect des règles sanitaires en vigueur).

<u>Pour en savoir plus ou s'inscrire, rendez sur</u> <u>notre site internet</u> : www.sst24.org JEUDI 24 JUIN
- Conférencespectacle
« La santé au
travail... c'est
magique »
18h30/20h (en
clôture de l'assemblée générale
(17h/18h), Centre
de la
communication
Périgueux

Une conférencespectacle, ludique
et magique, animée par
Johann Bayle, où chacun découvrira des clés,
des messages inspirants pour améliorer son
quotidien et sa vie au travail.

<u>Pour s'inscrire, rendez-vous sur notre site</u> internet : www.sst24.org



Un Service de Santé au Travail à la pointe de l'innovation

Nos chiffres clés (2020)

Adhérents

8.597 entreprises

de 01 à 10 salariés	7.279
de 11 à 49 salariés	1.140
de 50 à 299 salariés	165
300 salariés et plus	13

85,38 % des adhérents ont entre 1 et 10 salariés

65.481 salariés

simples	E0 602
Surveillances médicales	50.002
Renforcées	
Intérimaires	3.400

Nombre d'actions 38.319

Actions collectives en milieu de travail, ateliers.......482



Service attesté Amexist 1 pour sa démarche de progrès en santé au travail

> Obtention en 2018, à la suite d'un audit d'évaluation de l'AFNOR, de la certification de la démarche de progrès en santé au travail.